

Toute personne œuvrant au CISSS de Chaudière-Appalaches doit **obligatoirement** assurer une vigilance quant à son état de santé et en particulier à la présence **de symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19**.

Consignes à suivre **avant chaque quart de travail** :

- **Outil de vigie** : Vous êtes responsable de vous questionner quant à la présence de symptômes s'apparentant à la COVID-19. Si vous répondez « **OUI** » à l'une des questions de l'outil de vigie ci-dessous, veuillez suivre les directives indiquées.
- **Registre d'autosurveillance** : Par la suite, vous devez signer le registre d'autosurveillance afin de confirmer que vous avez procédé à l'autosurveillance des symptômes associés à la COVID-19.

Vigie de l'état de santé des travailleurs du CISSS de Chaudière-Appalaches

Présentez-vous l'un des symptômes suivants :

- Rhinorrhée (écoulement nasal)?
- Mal de gorge?
- Céphalée (mal de tête)?
- Fatigue intense?
- Importante perte d'appétit?

Si oui

1. Vous devez offrir votre prestation de travail, en portant **un masque de procédure en tout temps**.
2. Contactez la ligne **418 830-7472** (entre 8 h et 16 h, 7 jours sur 7*), dès que possible. Une évaluation de votre condition sera faite et, au besoin, un test de dépistage sera planifié rapidement.

**En dehors de ces heures, contactez la ligne 1 877 644-4545.*

Présentez-vous l'un des symptômes suivants :

- Fièvre (température de $\geq 38^{\circ}\text{C}$ ou $100,4^{\circ}\text{F}$)?
- Myalgie (douleurs musculaires inexplicables)?
- Perte soudaine d'odorat sans obstruction nasale, accompagnée ou non d'une perte de goût?
- Toux récente ou aggravation d'une toux chronique?
- Difficultés respiratoires telles que de l'essoufflement ou de la difficulté à parler (même au repos)?

Si oui

1. Ne vous présentez pas au travail. Avisez votre gestionnaire ou la liste de rappel dans les plus brefs délais.
OU
Retirez-vous immédiatement du milieu de travail et avisez une personne sur place de votre départ afin d'assurer une prestation continue et sécuritaire des services.
2. Placez-vous en isolement préventif à la maison immédiatement.
3. Contactez la ligne **418 830-7472** (entre 8 h et 16 h, 7 jours sur 7*), dès que possible. Une évaluation de votre condition sera faite et, au besoin, un test de dépistage sera planifié rapidement.

**En dehors de ces heures, contactez la ligne 1 877 644-4545.*

Présentez-vous l'un des symptômes suivants :

- Vomissements?
- Diarrhée?

Si oui

N'oubliez pas de signer le registre d'autosurveillance des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19.

Restons vigilants!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

